

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

 Paix – Travail – Patrie

 REGION DU NORD

 DEPARTEMENT DE LA BENOU

 COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
 DE GAROUA 1^{er}

 SECRETARIAT GENERAL

 SERVICE INTERNE DE GESTION
 ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

 PEACE – WORK – FATHERLAND

 NORTH REGION

 BENOU DIVISION

 GAROUA ONE SUBDIVISIONAL COUNCIL

 GENERAL SECRETARY

 INTERNAL PUBLIC CONTRACTS
 ADMINISTRATIVE MANAGEMENT SERVICE

ADDITIF N°01/A/CAG1ER/2025DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°04/DAONO/CAG1^{er}/CIPM/2025 DU 07/04/2025, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE
 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION INTER ROUTE CARREFOUR KEGNE –
 CENTRE TECHNIQUE DE GAROUA DJAMBOUTOU – CARREFOUR HOPITAL NOTRE
 DAME DES APOTRES (LOT 1) ET TRONCON ROUTE CARREFOUR DJABBEL – EP
 GAROUA WINDE EN PASSANT PAR LE LAWANAT (LOT 2), DANS LA COMMUNE
 D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1^{er}, DEPARTEMENT DE LA BENOU, REGION DU
 NORD.**

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er, Maitre d'ouvrage, porte à la connaissance des soumissionnaires au dossier d'appel d'offres national ouvert susmentionné que l'additif ci-après a été porté audit dossier.

Pièce N° 01 : AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT

10. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **un million trois cent mille(1 300.000) Francs CFA** pour le **lot n°1 et de neuf cent soixante-dix-neuf mille (979 000)** pour le **lot n°2; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur**] et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

LIRE PLUTOT

Pièce N° 01 : AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

11. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission **timbré et accompagnée du récépissé de la CDEC** (Caisse des Dépôts et de Consignations), d'un montant de **un million trois cent mille (1 300.000) Francs CFA** pour le **lot n°1** et de **neuf cent soixante-dix-neuf mille (979 000) FCFA** pour le **lot n°2**.

13. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais doit être déposé exclusivement en ligne à l'adresse <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> au plus tard le **22/05/2025 à 10 heures**, heure locale.

15. Ouverture des plis

L'ouverture des plis, qui se fera exclusivement en ligne et en un temps, à savoir, l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières, aura lieu le **22/05/2025 à 11 heures** dans la **salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua I^{er}**.

Le reste sans changement.



Copie :

- DDMAP-BE
- ARMP/Nord
- président CIPM
- Affichage
- Archives/Chrono